

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 6 mai 2024 à 19 h

ORDRE DU JOUR / AGENDA

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance / Signature du livre d'or

Opening of the meeting / Signing of the guestbook

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté tel que soumis l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 6 mai 2024.

That be adopted as submitted the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of Mai 6, 2024.

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 avril 2024, à 19 h, tel que soumis aux membres du conseil avant la présente séance et versé aux archives de l'arrondissement.

That be approved the minutes of the regular Borough council sitting held on April 8, 2024, at 7 p.m., as submitted to the members of the Council prior to the present sitting and filed in the archives of the Borough.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1246936007

Octroi du contrat ST-24-05 pour des travaux de reconstruction de conduites d'eau, sanitaires et pluviales, travaux de chaussées, de bordures et de drainage ainsi que d'autres travaux connexes sur la 17^e Avenue, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Grant contract number ST-24-05 for reconstruction work on water, sanitary and rain lines, pavement, curb and drainage works and other related works on 17^e Avenue, in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.02 Appel d'offres sur invitation

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1246936008

Octroi du contrat SP-2024-01 pour la production d'un programme fonctionnel et technique (PFT) relatif à la construction d'un nouvel abri à sel dans la cour des Travaux publics de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Grant contract SP-2024-01 to produce a functional and technical program (FTP) for the construction of a new salt shed in the Pierrefonds-Roxboro Borough Public Works yard.

20.03 Appel d'offres sur invitation

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1246936009

Octroi du contrat SP-2024-11 pour la production d'un programme fonctionnel et technique (PFT) de la future place publique de l'arrondissement de Pierrefonds Roxboro.

Grant contract number SP-2024-11 to produce a functional and technical program (FTP) for the future public square in the Borough of Pierrefonds- Roxboro.

20.04 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1249348001

Que le conseil d'arrondissement autorise le prêt de la scène mobile Stageline SL-100 à l'organisme Festival de Blues de l'Ouest de l'Île pour son événement annuel du 6 juillet 2024 et la fourniture des ressources nécessaires pour le montage et le démontage de la scène mobile sur le site du festival au parc Dollard-des-Ormeaux, localisé au 12 000, boulevard de Salaberry.

That the Borough Council authorize the loan of the Stageline SL-100 mobile stage to the West Island Blues Festival organization for its July 6, 2024 annual event and the provision of the necessary resources for the setup and the dismantling of the mobile stage onsite at the Dollard-des-Ormeaux Park, located at 12 000, boulevard de Salaberry.

20.05 Entente

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1246936006

Que le conseil d'arrondissement adopte une résolution demandant au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) une dérogation à l'application de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chap. C-19), en vertu de l'article 573.3.1 de cette dernière, afin d'octroyer un contrat de services professionnels au lauréat du concours de design visant l'aménagement de la future place publique adjacente au complexe aquatique et récréatif de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

That the Borough Council adopt a resolution requesting from the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) an exemption from the application of the Cities and Towns Act (R.S.Q., c. C-19), in accordance with section 573.3.1 thereof, in order to grant a professional services contract to the winner of the design competition for the development of the future public square adjacent to the aquatic and recreational complex in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

30 – Administration et finances

30.01 Reddition de comptes

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1248388004

Que soient approuvées telles que soumises aux membres du conseil d'arrondissement la reddition financière, la liste des dépenses mensuelles par demandes de paiements, des virements et la liste des engagements des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 465 536,27 \$ couvrant la période du 24 février au 29 mars 2024 ainsi que la liste les paiements par cartes de crédit pour la période du 1er au 29 février 2024 au montant de 9 092,75 \$.

That be approved as submitted to the members of the Borough Council the financial report, the list of monthly expenses by requests for payments, the transfers and the list of commitments of the various departments of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in the amount of \$465,536.27 for the period from February 24 to March 29, 2024, as well as the list of credit cards payments for the period from February 1 to February 29, 2024 in the amount of \$9,092.75.

40 – Réglementation

40.01 Rapport de consultation publique

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1246765007

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt, conformément à l'article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, par le secrétaire d'arrondissement, du certificat des résultats pour le PP-2023-004 suite au registre de consultation des personnes habiles à voter tenu le 15 avril 2024 concernant le projet de résolution visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial (usage H3) de six (6) étages dans la zone C-7-424 au 10 451, boulevard Gouin Ouest, à l'intersection de la 4e Avenue Nord, sur le lot 1 389 831, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040. Cent quarante-six (146) signatures ont été enregistrées dans le cadre de ce registre, la résolution est réputée refusée par les personnes habiles à voter.

That the Borough Council acknowledge the tabling, in accordance with article 555 of the Act respecting elections and referendums in municipalities by the Secretary of the Borough, of the certificate of results for the PP-2023-004 Following the register of qualified voters held on April 15, 2024, concerning the draft resolution aiming to authorize the construction of a new six-storey (6) multi-family building (H3 use) in C-7-424 zone at 10 451, boulevard Gouin Ouest, at the intersection of 4e Avenue North, on lot 1 389 831, and this, notwithstanding any provision to the contrary in Zoning By-law CA29 0040. One hundred and forty-six (146) signatures were received for this register, the resolution is deemed refused by those qualified to vote.

40.02 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1238707027

Que le conseil d'arrondissement retire la résolution CA24 29 0064 du PP-2023-004 visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial (usage H3) de six (6) étages dans la zone C-7-424 au 10 451, boulevard Gouin Ouest, à l'intersection de la 4e Avenue Nord, sur le lot 1 389 831.

That the Borough Council withdraw resolution CA24 29 0064 regarding PP-2023-004 authorizing a new six (6) storey multi-dwelling construction (H3 use) in the C-7-424 zone at 10 451, boulevard Gouin Ouest, at the intersection of 4e Avenue Nord, on lot 1 389 831.

40.03 Ordonnance - Circulation / Stationnement

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1246595002

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 24 29 0XX la fermeture à la circulation automobile de diverses rues pour la tenue de l'événement la fête du Canada 2024 qui aura lieu le lundi 1er juillet 2024 de 7 h à 23 h 30, conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public et de l'article 14.8 du règlement 868 de l'ancienne Ville de Pierrefonds sur la circulation et la sécurité publique.

That the Borough Council decrees by ordinance number OCA 24 29 0XX the closing to vehicle traffic of various streets for the Canada Day 2024 event to be held on Monday, July 1, 2024, from 7 a.m. to 11:30 p.m., in accordance with the provisions of article 18 of by-law CA29 0018 on the occupancy of public property and article 14.8 of by-law 868 of the former Ville de Pierrefonds concerning traffic and public security.

40.04 Ordonnance - Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1244991006

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 24 29 0XX l'autorisation de la tenue d'un marché public sur la terrasse de la Bibliothèque de Pierrefonds, située au 13 555, boulevard de Pierrefonds, les 8 et 9 juin 2024 et les 5 et 6 octobre 2024, de 9 h à 16 h, conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public.

That the Borough Council decrees by the ordinance number OCA 24 29 0XX the authorization for the holding of a public market at the terrace of the Pierrefonds Library, located at 13 555, boulevard de Pierrefonds, on June 8 and 9, 2024 and on October 5 and 6, 2024, from 9 a.m. to 4 p.m., in accordance with the provisions of article 18 of by-law CA29 0018 on the occupancy of public property.

40.05 Ordonnance - Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1244991005

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 24 29 0XX l'autorisation de la tenue du marché solidaire À-Ma-Baie, du côté ouest du Centre communautaire Gerry-Robertson, situé au 9 665, boulevard Gouin Ouest, les jeudis de 15 h à 18 h, du 4 juillet au 17 octobre 2024, conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public.

That the Borough Council decrees by ordinance number OCA 24 29 0XX the authorization to hold the À-Ma-Baie social market on the west side of the Gerry-Robertson Community Centre located at 9 665, boulevard Gouin Ouest, on Thursdays from 3 p.m. to 6 p.m., from July 4, 2024, to October 17, 2024, in accordance with the provisions of section 18 of By-law CA29 0018 concerning occupancy of public property.

40.06 Ordonnance - Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1249348002

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 24 29 0XX l'autorisation de vendre et de consommer des boissons alcoolisées sur le domaine public le samedi 10 août 2024 de 12 h à 21 h et le dimanche 11 août 2024 de 12 h à 21 h au parc À-Ma-Baie situé au 9 625, boulevard Gouin Ouest à l'occasion de l'événement Fête des Isles, le tout conformément aux dispositions de l'article 20 (5) du règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre, sous réserve de l'obtention par l'organisme du permis d'alcool approprié de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

That the Borough Council decrees by the ordinance number OCA 24 29 0XX the authorization to sell and to consume alcoholic beverages on the public property on Saturday, August 10, 2024, from 12 p.m. to 9 p.m. and on Sunday, August 11, 2024, from 12 p.m. to 9 p.m., at À-Ma-Baie Park located at 9 625, boulevard Gouin Ouest for the Fête des Isles event, the whole in accordance with the provisions of section 20 (5) of By-law CA29 0010 concerning nuisances and good order, subject to obtaining the appropriate liquor permit from the Régie des alcools, des courses et des jeux.

40.07 Ordonnance - Domaine public

CA Direction des travaux publics - 1243903002

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 24 29 0XX la fermeture des rues et l'interdiction de stationnement sur la rue René-Émard, entre le boulevard Gouin Ouest et le boulevard de Pierrefonds, le samedi 25 mai 2024 de 6 h à 14 h, dans le cadre de l'activité de la journée du jardinage prévue le 25 mai 2024 afin garantir la sécurité des participants, conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public et de l'article 14.8 du règlement 868 de l'ancienne Ville de Pierrefonds sur la circulation et la sécurité publique.

That the Borough Council decrees by ordinance number OCA 24 29 0XX the closing of a street as well as parking prohibitions on rue René-Émard, between boulevard Gouin Ouest and boulevard de Pierrefonds, on Saturday, May 25, 2024, from 6 a.m. to 2 p.m., during the Gardening Day event scheduled on May 25, 2024, to ensure the safety of participants, in accordance with the provisions of article 18 of by-law CA29 0018 on the occupancy of public property and article 14.8 of by-law 868 of the former Ville de Pierrefonds concerning traffic and public security.

40.08 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245300008

Dérogation mineure au 98, rue Cartier visant à permettre, dans la zone H1-7-442, pour un bâtiment résidentiel isolé existant, lot 1 389 152, une marge latérale sud de 1,96 m et une marge latérale nord de 1,86 m au lieu du minimum requis de 2 m de la ligne de propriété.

Minor exemption at 98, rue Cartier aiming to allow, in the H1-7-442 zone, for an existing detached residential building, on lot 1 389 152, a south side setback of 1.96 m and a north side setback of 1.86 m instead of the required minimum of 2 m from the property line.

40.09 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Conseil d'arrondissement - 1245453006

P.I.I.A. pour l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé d'un étage situé au 4 348, rue Hugo, sur le lot 1 070 982 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. for the extension of a one-storey single-family detached residential building on the property located at 4 348, rue Hugo, on lot 1 070 982 of the Quebec cadastre.

40.10 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245453005

P.I.I.A. pour la construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé de deux étages situé au 45, 16^e Rue, sur le lot 6 526 810 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. for the construction of a two-storey detached single-family dwelling located at 45, 16^e Rue, on lot 6 526 810 of the Quebec cadastre.

40.11 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1248707010

P.I.I.A. pour la construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages situé au 4 492, boulevard Westpark, sur le lot 1 170 848 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. for the construction of a two-storey detached single-family dwelling located at 4 492, boulevard Westpark, on lot 1 170 848 of the Quebec cadastre.

40.12 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1248707011

P.I.I.A. pour la construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages situé au 13, rue Hortie, sur le lot 1 899 331 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. for the construction of a new two-storey detached single-family dwelling located at 13, rue Hortie, on lot 1 899 331 of the Quebec cadastre.

40.13 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1248707012

P.I.I.A. pour l'agrandissement de deux étages à l'arrière d'un bâtiment de trois logements en construction situé au 4775-4777-4779, boulevard Lalande, sur le lot 1 899 480 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. for the two-storey rear extension of a three-unit residential building under construction at 4775-4777-4779, boulevard Lalande, on lot 1 899 480 of the Quebec cadastre.

40.14 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1248707014

Que le conseil d'arrondissement approuve la modification de la résolution CA24 29 0035 adoptée le 5 février 2024 afin de modifier le libellé de la condition concernant la servitude de passage pour le projet de construction d'un bâtiment multifamilial de douze (12) étages situé au 240, chemin de la Rive-Boisée, sur le lot 6 527 803 qui prévoyait :

«... que le promoteur octroi une servitude de passage à l'arrondissement afin de lui permettre de poursuivre ses objectifs quant à l'implantation d'une piste multifonctionnelle le long de la berge. »

soit remplacé par :

«... que le promoteur signe une promesse unilatérale de servitude de passage à l'arrondissement afin de lui permettre de poursuivre ses objectifs quant à l'implantation d'une piste multifonctionnelle le long de la berge. »

That the Borough Council approve the amendment to resolution CA24 29 0035 adopted on February 5, 2024, to modify the wording of the condition concerning the right-of-way for the construction of a twelve-storey (12) multifamily building at 240, chemin de la Rive-Boisée, on lot 6 527 803, which provided:

“... that the promoter grant a right-of-way easement to the Borough in order to allow it to pursue its objectives regarding the implementation of a multifunctional trail along the riverbank.”

be replaced by:

“... that the promoter sign a unilateral promise of right-of-way to the Borough in order to allow it to pursue its objectives regarding the implementation of a multifunctional trail along the riverbank.”

40.15 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1243050007

Que les procès-verbaux des réunions du Comité de circulation et de sécurité routière tenues les 29 février et 4 avril 2024 soient approuvés tels que soumis.

Que l'« Annexe A » du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds soit modifiée comme suit.

Que le règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro soit modifié comme suit.

1. Voie réservée sur le boulevard Gouin Ouest entre les rues Alexander et Sainte-Suzanne

Considérant que la mise en service du REM aura lieu au début de l'hiver 2024, le Comité renouvelle sa demande que soit modifiée la voie réservée de la STM sur le boulevard Gouin Ouest dans les plus brefs délais possibles. Le comité recommande que la voie réservée soit interrompue 100 m avant l'intersection de la rue Alexander et qu'elle reprenne 50 m après la rue Sainte-Suzanne et que ces changements soient intégrés dans la stratégie de mitigation de 2024 pour les travaux du REM au plus tard ce printemps.

2. Demande de dos d'ânes dans le secteur des rues Maher et Hillcrest

Que soient installées sur la ligne axiale de la rue Maher deux balises de limite de vitesse flexible (P-70-2-B) indiquant la vitesse de 30 km/h (Réf Tome V : 2.9.2);

- la première, mi-tronçon entre la rue Apple-Blossom et la rue Hillcrest;
- la seconde, mi-tronçon entre le boulevard Saint-Charles et la rue Apple-Blossom.

Que soit installé un panneau « Stationnement interdit » (P-150-2) du côté nord de la rue Maher, mi-tronçon entre les rues Apple-Blossom et rue Hillcrest, ainsi qu'un panneau de chaque côté de la rue Maher, mi-tronçon entre les rues Oakwood et Apple-Blossom (Réf Tome V : 2.18).

Tel qu'indiqué au croquis numéro **22-281344** joint au dossier décisionnel.

3. Demande de mesures d'atténuation de vitesse sur la rue Logan près de la rue Glenn

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, entre les 9 029 et 9 031, rue Logan;

Que soit installée sur la ligne axiale près du 9 056, rue Logan une balise de limite de vitesse flexible (P-70-2-B) indiquant la vitesse de 30 km/h (Réf Tome V : 2.9.2);

Que soit installée sur la ligne axiale près du 9 074, rue Logan une balise de limite de vitesse flexible (P-70-2-B) indiquant la vitesse de 30 km/h (Réf Tome V : 2.9.2);

Que soit installé un panneau numéro P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h » sur la rue Logan pour la direction ouest aux limites de propriété entre le terrain de la Ville et le 9 043, rue Logan;

Que soit retiré le panneau numéro : P-70-4-40 « Limite de vitesse 40 km/h secteur » sur la rue Logan pour la direction est, situé aux limites de propriété du terrain de la Ville et le 9 080, rue Logan et qu'il soit remplacé par un panneaux numéro P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h » (Réf Tome V : 2.9);

Que soit installé un panonceau « Nouvelle signalisation » (D-40-P-1) en dessous de ces deux nouveaux panneaux P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h ». Ces panonceaux doivent être fixés au-dessous du panneau approprié et enlevés à la suite d'une période de 30 à 60 jours suivant l'entrée en vigueur de la nouvelle signalisation (Réf Tome V : 3.8);

Que soit modifiée l'annexe A du Règlement CA29 0031 déterminant les limites de vitesse sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, afin que la limite de vitesse sur la section de la rue Logan entre la rue Glenn et l'avenue Cérès soit fixée à 30 km/h;

Tel qu'indiqué au croquis numéro **22-283293** joint au dossier décisionnel.

4. Demande de ralentisseurs sur la rue Kingston près de la rue Shelborne

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, sur la rue Kingston mi-tronçon entre les rues Anselme-Lavigne et Shelborne.

Tel qu'indiqué au croquis numéro **22-300785** joints au dossier décisionnel.

5. Demande de ralentisseurs sur la rue du Celtis près de la rue de l'Achillée

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, près du 12 115, rue du Celtis et un second ralentisseur de vitesse mi-tronçon près du 12235, rue du Celtis, ainsi qu'un troisième sur la rue du Sureau à environ 50 m au nord de l'intersection de la rue du Celtis;

Que soit installé un panneau numéro P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h » sur la rue de l'Achillée pour la direction nord à environ 30 m au nord de l'intersection de la rue du Celtis (fût existant) ainsi qu'un panneau P-70-4-40 « Limite de vitesse 40 km/h secteur » au même niveau du côté opposé pour la direction sud;

Que soit retiré le panneau P-70-4-40 « Limite de vitesse 40 km/h secteur » sur la rue de l'Achillée pour la direction sud située à environ 30 m au sud de l'intersection de la rue du Sureau et qu'il soit remplacé par un panneaux numéro : P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h »;

Que soit modifié l'annexe A du Règlement CA29 0031 déterminant les limites de vitesse sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, afin que la limite de vitesse la rue de l'Achillée entre les rues du Celtis et du Sureau soit fixée à 30 km/h.

Tel qu'indiqué au croquis numéro **22-318209** joint au dossier décisionnel.

6. Demande de modifier la signalisation sur la place Montgomery

Que soit retirée la signalisation de stationnement existante sur la place Montgomery;

Que soient installés quatre panneaux numéro P-150-7 « Stationnement autorisé 2 heures » précisant que le stationnement est permis pour une durée de deux heures, entre 9 h et 17 h, du lundi au vendredi sur la place Montgomery. Ces panneaux P-150-7 « Stationnement autorisé 2 heures » doivent être installés du côté des résidences et de l'église sur la place Montgomery couvrant la zone entre la rue du Général Brock et la limite de propriété des 6 et 11, place Montgomery :

- Le premier panneau indiquant le début de zone avec une flèche vers la gauche doit être installé aux limites de propriété du 6 et 11, place Montgomery;
- Le second est à placer aux limites de propriété du 13, place Montgomery et de l'église;
- Le troisième et le quatrième sont à placer à environ 15 m et 45 m de l'intersection de la rue du Général-Brock (Ref. Tome V : 2.18.2).

Que soient installés trois panneaux numéro P-150-2 « Stationnement interdit excepté les détenteurs de permis » précisant que le stationnement est interdit entre 9 h et 17 h, du lundi au vendredi, excepté les détenteurs de permis de la zone 163 (SRRR). Ces panneaux P-150-2 « Stationnement interdit excepté les détenteurs de permis » doivent être installés du côté des résidences sur la place Montgomery couvrant la zone entre la rue du Général-Brock et la limite de propriété des 6 et 11, place Montgomery :

- Le premier panneau installé aux limites de propriété du 1 et 3, place Montgomery;
- Le second aux limites de propriété entre le 5 et 7, place Montgomery;
- Et le dernier panneau avec flèche vers la droite indiquant la fin de zone, à placer aux limites de propriété entre le 6 et le 11, place Montgomery.

Que soient installés trois panneaux numéro P-150-2 « Stationnement interdit », un sur chaque côté du parc Montgomery pour indiquer que le stationnement est interdit du côté du parc situé place Montgomery (Réf Tome V : 2.18);

La signalisation comportant des flèches doit être installée à 45° de la voie de circulation et la signalisation sans flèches à 90°.

Tel qu'indiqué au croquis numéro **24-36294** joint au dossier décisionnel.

7. Phasage des feux de circulation à l'intersection des boulevards Saint-Charles et de Pierrefonds

Que soit soumise une demande au Service de l'urbanisme et de la mobilité par le Carrefour Mobilité de modifier le phasage des feux de circulation à l'intersection des boulevards Saint-Charles et de Pierrefonds, soit en prolongeant la phase à l'approche EST pour tourner à gauche ou en mettant deux voies pour tourner vers la gauche en direction sud sur le boulevard Saint-Charles pour réduire la congestion à cet endroit.

8. Demande de ralentisseurs de vitesse sur la rue Laurin entre la rue Sainte-Suzanne et le boulevard Gouin Ouest

Que soient installés quatre ralentisseurs de vitesse de dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, près des adresses suivantes :

- 363, rue Laurin
- 379, rue Laurin
- 4 966, rue Hortie
- 4 944, rue Hortie

Tel qu'indiqué au croquis numéro **22-324927** joint au dossier décisionnel.

9. Demande de ralentisseurs de vitesse sur la rue Balzac entre les rues Jolicoeur et Graham

Que soit installé un ralentisseur de vitesse de dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, en face du 14 383, rue Balzac.

Tel qu'indiqué au croquis numéro **22-342464** joint au dossier décisionnel.

That the minutes of the Traffic and Road Safety Committee meetings held on February 29 and April 4, 2024, be approved as submitted.

That "Annex A" of by-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former Ville de Pierrefonds be modified as follows:

That By-law 98-596 controlling parking on the public roads of the former Ville de Roxboro be modified as follows:

1. Reserved lane on boulevard Gouin Ouest between rue Alexander and rue Sainte-Suzanne

Considering that the REM will be in service at the beginning of winter 2024, the Committee renews its request that the STM's reserved lane on boulevard Gouin Ouest be modified as soon as possible. The committee recommends that the reserved lane be interrupted 100 m before the intersection with rue Alexander and that it be resumed 50 m after rue Sainte-Suzanne, and that these changes be incorporated into the 2024 mitigation strategy for the REM work no later than this spring.

2. Request for speed bumps in the area of rues Maher and Hillcrest

THAT two flexible speed limit signs (P-70-2-B) indicating a speed limit of 30 km/h (Ref. Volume V: 2.9.2) be installed on the centre line of rue Maher;

- the first, midway between rues Apple-Blossom and Hillcrest;
- the second, midway between boulevard Saint-Charles and rue Apple Blossom.

THAT a “No Parking” sign (P-150-2) be installed on the north side of rue Maher, mid-section between rue Apple-Blossom and rue Hillcrest, as well as a sign on each side of rue Maher, mid-section between rue Oakwood and rue Apple-Blossom (Ref. Volume V: 2.18).

As indicated on sketch number **22-281344** attached to the decision-making summary.

3. Request for speed mitigation measures on rue Logan near rue Glenn

That a speed bump be installed between 9 029 and 9 031, rue Logan, with dimensions, markings and signage in compliance with Transport Québec's Tome V standards;

That a flexible speed limit beacon (P-70-2-B) be installed on the centre line near 9 056, rue Logan, indicating a speed limit of 30 km/h (Ref Tome V: 2.9.2);

That a flexible speed limit beacon (P-70-2-B) be installed on the centre line near 9 074, rue Logan, indicating a speed limit of 30 km/h (Ref Tome V: 2.9.2);

That a sign numbering P-70-2-30 “30 km/h speed limit” be installed on rue Logan westbound at the property line between the City property and 9 043, rue Logan;

That the sign number P-70-4-40 “40 km/h speed limit sector” on rue Logan in the east direction, located at the property limits of the City and 9 080, rue Logan, be removed and replaced with a sign number: P-70-2-30 “30 km/h speed limit” (Ref Tome V: 2.9);

That a “New signage” (D-40-P-1) sign be installed below these two new P-70-2-30 “30 km/h speed limit” signs. These signs must be affixed below the appropriate panel and removed 30 to 60 days after the new sign comes into effect (Ref Tome V: 3.8);

That Annex A of By-law CA29 0031 establishing speed limits throughout the territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro be amended so as to set the speed limit on the section of rue Logan between rue Glenn and avenue Cérés at 30 km/h;

As indicated on sketch number **22-283293** attached to the decision-making summary.

4. Request for speed bumps on rue Kingston near rue Shelborne

That a speed bump be installed with dimensions, markings and signage in compliance with Transport Québec's Tome V standards, on rue Kingston mid-section between rues Anselme-Lavigne and Shelborne.

As indicated on sketch number **22-300785** attached to the decision-making summary.

5. Request for speed bumps on rue du Celtis near rue de l'Achillée

That a speed bump be installed with dimensions, markings and signage in compliance with Transport Québec's Tome V standards, near 12 115, rue du Celtis and a second mid-section speed bump near 12235, rue du Celtis, as well as a third on rue du Sureau approximately 50 m north of the rue du Celtis intersection;

That a sign numbering P-70-2-30 "30 km/h speed limit" be installed on rue de l'Achillée for the northbound direction approximately 30 m north of the intersection with rue du Celtis (existing pole) and a sign numbering P-70-4-40 "40 km/h speed limit sector" be installed at the same level on the opposite side for the southbound direction;

That be removed sign P-70-4-40 "40 km/h speed limit sector" on rue de l'Achillée in the south direction approximately 30 m south of the intersection with rue du Sureau and replace it with sign P-70-2-30 "30 km/h speed limit";

That Annex A of By-law CA29 0031 determining speed limits throughout the territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro be amended so as to set the speed limit on rue de l'Achillée between rues du Celtis and du Sureau at 30 km/hr.

As indicated on sketch number **22-318209** attached to the decision-making summary.

6. Request to change the signage on place Montgomery

That the existing parking signs on place Montgomery be removed;

That be installed four signs numbered P-150-7 "Parking authorized 2 hours", specifying that parking is permitted for a period of two hours, between 9 a.m. and 5 p.m., Monday to Friday, on place Montgomery. These P-150-7 "Parking authorized 2 hours" signs are to be installed on the residences and church sides of place Montgomery, covering the area between rue du Général Brock and the property line of 6 and 11, place Montgomery:

- The first sign indicating the start of the zone with an arrow to the left is to be installed at the property lines at 6 and 11, place Montgomery;
- The second is to be placed at the property line of 13, place Montgomery and the church;
- The third and fourth are to be placed approximately 15 m and 45 m from the intersection with rue du Général-Brock (Ref. Tome V: 2.18.2).

That three signs numbered: P-150-2 "Parking prohibited except permit holders" be installed, specifying that parking is prohibited between 9 a.m. and 5 p.m., Monday to Friday, except for permit holders in zone 163 (SRRR). These P-150-2 "Parking prohibited except permit holders" signs are to be installed on the residences side of place Montgomery, covering the area between rue du Général-Brock and the property line of 6 and 11, place Montgomery:

- The first sign is installed at the property lines of 1 and 3, place Montgomery;
- The second at the property line between 5 and 7, place Montgomery;
- And the last sign with an arrow to the right indicating the end of the zone, to be placed at the property line between 6 and 11, place Montgomery..

That three P-150-2 "No Parking" signs be installed, one on each side of Montgomery Park to indicate that parking is prohibited on the place Montgomery side of the park (Ref Tome V: 2.18);

Signs with arrows must be installed at 45° from the traffic lane, and signs without arrows at 90°.

As indicated on sketch number **24-36294** attached to the decision-making summary.

7. Phasing of traffic lights at the intersection of boulevards Saint-Charles and de Pierrefonds

That a request be submitted to the Service de l'urbanisme et de la mobilité by Carrefour Mobilité to modify the phasing of the traffic lights at the intersection of boulevards Saint-Charles and de Pierrefonds, either by extending the phase on the EAST approach to turn left or by providing two southbound left-turn lanes on boulevard Saint-Charles to reduce congestion at this location.

8. Request for speed bumps on rue Laurin between rue Sainte-Suzanne and boulevard Gouin Ouest

That four speed bumps be installed, with dimensions, markings and signs complying with Transport Québec's Tome V standards, near the following addresses:

- 363, rue Laurin
- 379, rue Laurin
- 4 966, rue Hortie
- 4 944, rue Hortie

As indicated on sketch number **22-324927** attached to the decision-making summary.

9. Request for speed bumps on rue Balzac between rue Jolicoeur and rue Graham

That a speed bump be installed in front of 14 383, rue Balzac, with dimensions, markings and signs complying with Transport Québec's Tome V standards.

As indicated on sketch number **22-342464** attached to the decision-making summary.

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1243050008

Que le mandat de madame Mihaela Mihalache soit renouvelé à titre de membre du Comité de circulation et de sécurité routière de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour une période de deux ans, soit du 2 mai 2024 au 30 avril 2026.

That Mrs. Mihaela Mihalache be reappointed as a member of the Traffic and Road Safety Committee of the Borough of Pierrefonds-Roxboro for a two-year term, from May 2, 2024, to April 30, 2026.

60 – Information

60.01 Dépôt

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1248707013

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 10 avril 2024.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on April 10, 2024.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée.

That the sitting be adjourned.